



Investir dans les populations rurales

Comité de l'évaluation

Cent trente-troisième session

Rome, 18 juin 2026

Rome, 2 juillet 2026

Procès-verbal de la cent trente-troisième session et de la reprise de la cent trente-troisième session du Comité de l'évaluation

Cote du document: EC/133/133R

Date: 11 août 2026

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: INFORMATION

Questions techniques:

Indran A. Naidoo

Directeur

Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA

courriel: i.naidoo@ifad.org

Carola Alvarez

Directrice générale

Bureau de l'efficacité du développement

courriel: c.alvarez@ifad.org

Claudia ten Have

Secrétaire du FIDA

Bureau de la Secrétaire

courriel: c.tenhave@ifad.org

Procès-verbal de la cent trente-troisième session et de la reprise de la cent trente-troisième session du Comité de l'évaluation

1. Le présent procès-verbal rend compte des délibérations du Comité de l'évaluation à sa cent trente-troisième session, qui a été tenue à la fois en présentiel et en ligne le 18 juin 2026 et a repris le 2 juillet. Le procès-verbal, tel qu'approuvé par le Comité, est présenté pour information au Conseil d'administration.

Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la session

2. Ont participé à la session les membres du Comité représentant l'Allemagne, la Finlande, l'Inde, l'Indonésie, le Mexique, le Nigéria (présidence), le Royaume des Pays-Bas et la Suisse. Étaient également présents, à titre d'observateurs, les représentants de la Chine et des États-Unis d'Amérique. Ont en outre assisté à la session le Directeur du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE); la Directrice générale du Bureau de l'efficacité du développement; le Vice-Président adjoint responsable du Département des opérations de pays; la Cheffe des services juridiques et de la gouvernance; la Vice-Présidente adjointe responsable du Département des relations extérieures; la Directrice générale du Bureau de l'exécution technique; la Directrice et Contrôleuse de la Division du contrôle financier; le Directeur de la Division environnement, climat, genre et populations; le Directeur de la Division production durable, marchés et institutions; le Directeur de la Division de la planification, du développement organisationnel et du budget; le Directeur régional de la Division Afrique de l'Ouest et du Centre (à distance); la Directrice régionale de la Division Amérique latine et Caraïbes (à distance); le Directeur de la Division de l'engagement, du partenariat et de la mobilisation des ressources à l'échelle mondiale (à distance); la Secrétaire du FIDA; et d'autres membres du personnel du FIDA.
3. M. Beounngar David Doudjim, Représentant permanent adjoint de la Représentation permanente de la République du Tchad, qui a participé à distance, a fait des observations concernant l'évaluation de la stratégie et du programme de pays (ESPP) pour le Tchad.
4. M. Daniel Baptista Orellana, Responsable des entreprises publiques (Vice-ministère de la planification stratégique de l'État, Ministère de la planification du développement de l'État plurinational de Bolivie), qui a participé à distance, a fait des observations concernant l'ESPP pour l'État plurinational de Bolivie.
5. M. Cande Reyes, Ministre et Chargé d'affaires par intérim de l'ambassade du Honduras, ainsi que M^{me} Giselle Canahuati, Représentante permanente suppléante du Honduras auprès des organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome, ont assisté à la session en personne. M^{me} Canahuati a fait des observations concernant l'ESPP pour le Honduras.
6. M^{me} Véronique Salze-Lozac'h, ancienne Évaluatrice en chef au Département de l'évaluation indépendante de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et présidente du groupe chargé de l'examen externe par les pairs de la fonction d'évaluation au FIDA (à distance), M^{me} Geeta Batra, Directrice du Bureau indépendant d'évaluation du Fonds pour l'environnement mondial, et M. Per Øyvind Bastøe, consultant principal, ont participé aux délibérations sur le rapport de l'examen externe par les pairs de la fonction d'évaluation au FIDA.

**Point 2 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour
(EC 2026/133/W.P.1)**

7. Le Comité a adopté l'ordre du jour figurant dans le document EC 2026/133/W.P.1, auquel a été ajouté, au titre des questions diverses, un point relatif aux informations actualisées sur le rôle du Comité de l'évaluation dans la procédure de sélection de la Direction d'IOE.

Point 3 de l'ordre du jour: Évaluation de la stratégie et du programme de pays pour la République du Tchad (EC 2026/133/W.P.2 + Add.1)

Messages clés:

- Le Comité a accueilli favorablement l'évaluation et noté les bons résultats obtenus en matière de productivité agricole, de résilience, de sécurité alimentaire et d'appui aux groupes ruraux vulnérables, et a adhéré aux recommandations visant à renforcer la résilience des petits exploitants, les filières et l'inclusion économique des femmes et des jeunes.
- Les membres ont souligné qu'il était grand temps de viser non plus seulement des avancées au niveau des projets, mais un impact structurel, en améliorant l'accès au financement, les liens avec les marchés et la mobilisation du secteur privé, et de mieux les pérenniser grâce à des stratégies de retrait clairement définies, une reproduction à plus grande échelle maîtrisée par les autorités nationales, ainsi qu'une gouvernance et une supervision fiduciaire renforcées.
- Pour la suite, les membres ont appelé à stimuler le développement des filières, à améliorer la coordination avec les partenaires (bilatéraux et multilatéraux) et le secteur privé, à faire progresser l'apprentissage et le renforcement des capacités, et à mettre en place des approches plus intégrées en matière de résilience face aux changements climatiques, prévoyant des retombées positives sur la biodiversité et des dispositifs d'incitation.

8. Le Comité de l'évaluation a examiné l'ESPP pour la République du Tchad couvrant la période 2013-2024, telle qu'elle figure dans le document EC 2026/133/W.P.2, et l'accord conclusif signé par le Gouvernement et le FIDA, contenu dans l'additif. Le représentant du Gouvernement a pris la parole.
9. Les membres ont accueilli favorablement l'évaluation et ont souligné qu'elle fournissait une évaluation objective de l'impact du FIDA au Tchad, reflétant à la fois les réalisations et les défis dans un contexte difficile. Les membres ont salué les résultats positifs en matière de développement, notamment l'amélioration de la productivité agricole, de la résilience et de la sécurité alimentaire et l'appui aux populations rurales vulnérables. Ils ont appuyé les recommandations, lesquelles visaient à renforcer la résilience des petits exploitants, à stimuler le développement des filières et à promouvoir l'autonomisation des femmes ainsi que l'inclusion économique des jeunes.
10. En parallèle, les membres ont souligné la nécessité de passer des réalisations au niveau des projets à un changement plus systémique et porteur de transformation. Ils ont noté des contraintes persistantes dans l'accès au financement, l'intégration des marchés, la mobilisation du secteur privé et les capacités institutionnelles. Les membres ont souligné l'importance de renforcer la durabilité, notamment par des stratégies de retrait définies plus clairement et une reproduction à plus grande échelle à l'initiative des autorités nationales. Par ailleurs, il convenait de tenir compte des implications des coûts de gestion pour la durabilité à long terme. Les membres ont également préconisé d'améliorer la gouvernance et l'exécution, notamment en repérant et en résolvant rapidement les problèmes d'ordre

fiduciaire, et de renforcer les mécanismes de contrôle, de supervision et de reddition de comptes.

11. Pour l'avenir, les membres ont souligné l'importance de développer les liens entre évaluation, apprentissage et prise de décisions opérationnelles, tout en améliorant la gestion des connaissances et le renforcement des capacités. Ils ont également encouragé une coordination plus étroite avec les partenaires de développement, une collaboration bilatérale plus efficace et une plus grande complémentarité entre les opérations souveraines et non souveraines. Tout en saluant l'accent particulier mis dans le programme sur la résilience climatique, ils ont recommandé une intégration plus systématique des retombées positives en matière de biodiversité et un examen approfondi des approches fondées sur des incitations, telles que les paiements pour services liés aux écosystèmes.
12. Concernant l'accès aux marchés, IOE a précisé que, effectivement, grâce aux investissements dans les infrastructures routières, les agriculteurs accédaient plus facilement aux zones de production et de commercialisation; mais l'accès aux marchés dépendait aussi d'entre facteurs. Pour ouvrir des débouchés durables, il fallait renforcer les liens avec le secteur privé et d'autres acteurs des marchés, domaine dans lequel les activités étaient actuellement largement insuffisantes.
13. La direction a réaffirmé l'importance de renforcer la collaboration avec les autres organismes ayant leur siège à Rome et les partenaires bilatéraux, tout en reconnaissant les défis liés à la participation à l'élaboration des politiques en l'absence de représentation dans le pays. En réponse aux préoccupations concernant la durabilité et les capacités institutionnelles, la direction a mis en avant les mesures mises en place ces dernières années, notamment l'approche de programme adaptatif par phases, la création d'une Unité en charge de la fragilité, le renforcement des évaluations de la fragilité et des examens de projets, ainsi que l'accroissement des ressources pour la conception et la supervision de projets en situation de fragilité ou de conflit.
14. Concernant le climat et la biodiversité, la direction a mis en vitrine certaines démarches innovantes, telles que les paiements pour services liés aux écosystèmes, l'agriculture climatiquement rationnelle, la restauration des terres et la promotion de moyens d'existence durables, qui allaient de pair avec une mobilisation continue du secteur privé. En réponse aux préoccupations liées à la gestion fiduciaire, la direction a présenté les mesures correctives actuellement en place, notamment une supervision et des contrôles internes renforcés, des procédures révisées, des solutions de paiement numériques, une assistance technique supplémentaire et des mécanismes de réponse aux doléances. Elle a également précisé que les dossiers de projets ne prévoyaient pas toujours à l'origine de stratégies de retrait, mais que des plans de retrait structurés étaient désormais arrêtés à l'achèvement avec les pouvoirs publics pour faciliter le transfert des responsabilités aux institutions nationales et locales.

Point 4 de l'ordre du jour: Document d'orientation sur l'évaluation au niveau de l'institution des ressources supplémentaires du FIDA (EC 2026/133/W.P.3)

Messages clés:

- Les membres ont accueilli avec satisfaction l'évaluation au niveau de l'institution prévue sur les ressources supplémentaires du FIDA, qui leur semblait opportune et pertinente dans le contexte de la Quatorzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA14), et ont insisté sur la nécessité d'évaluer l'incidence de ces ressources sur l'efficacité et la cohérence institutionnelle, et les risques de fragmentation et de dépendance à l'égard de financements préaffectés.
- Les membres ont appelé à procéder à un examen structuré pour évaluer d'une part la convergence de ces sources de financement avec le mandat et les priorités du FIDA, notamment du point de vue de l'efficacité, de la souplesse, du coût et du résultat des différentes modalités, et d'autre part leur complémentarité avec les financements de base, l'objectif étant de tirer des enseignements dans l'optique d'une mobilisation de ressources plus souples et prévisibles, mais n'empiétant pas sur la cohérence et l'efficacité stratégiques.

15. Les membres ont accueilli favorablement le document d'orientation sur l'évaluation au niveau de l'institution des ressources supplémentaires du FIDA. L'évaluation a été considérée comme opportune et pertinente, en particulier dans le contexte de FIDA14. Elle permettrait d'évaluer la manière dont ces ressources pourraient améliorer l'efficacité ainsi que les moyens de gérer les risques de fragmentation, d'inefficacité et de perte de cohérence institutionnelle. L'évaluation devrait également déterminer les implications à long terme de l'utilisation de telles ressources.
16. Les membres ont appelé à évaluer précisément la cohérence avec le mandat et les priorités du FIDA, et notamment à examiner l'efficacité, la souplesse, le coût et les résultats des modalités de financement – en particulier les fonds préaffectés et ceux gérés par des intermédiaires. L'évaluation devrait également porter sur l'équilibre entre les prêts et les dons, en particulier pour ce qui est du renforcement des capacités, l'objectif étant d'assurer une complémentarité avec les financements de base et d'éviter des divergences dans les priorités.
17. Par ailleurs, l'évaluation devrait tenir compte du rapport effort/rendement associé aux petits dons ponctuels de tel ou tel donateur, par rapport à celui des mécanismes plus volumineux à vocation programmatique. Les membres ont exprimé des inquiétudes concernant la charge administrative, les implications en matière de gouvernance, les effectifs nécessaires et les coûts de gestion associés aux modalités de financement fragmentées. L'évaluation devrait dégager des enseignements concrets s'agissant des moyens permettant au FIDA de mobiliser des ressources utilisables avec souplesse et prévisibles tout en préservant la cohérence stratégique et l'efficacité institutionnelle. Les membres ont souligné qu'il importait de tirer les enseignements de l'expérience acquise dans les pays, en particulier dans des contextes de fragilité et de manque de capacités, afin de mieux comprendre la contribution des ressources supplémentaires au renforcement des capacités, à la performance opérationnelle et aux résultats en matière de développement.
18. Dans sa réponse, IOE a insisté sur la place centrale des ressources supplémentaires dans l'architecture de financement du FIDA. Ces ressources avaient doublé au cours des dix dernières années et représentaient désormais un complément important aux contributions versées dans le cadre des reconstitutions.

L'évaluation examinerait les avantages et les inconvénients liés aux ressources de base et aux ressources supplémentaires, s'agissant notamment des effectifs, des coûts, de la cohérence avec le mandat, de la préaffectation, de la souplesse d'utilisation et de l'efficacité des différentes modalités de financement. En réponse aux questions portant sur le financement de l'action climatique, IOE a indiqué que le financement de l'action climatique, déjà examiné dans le cadre d'autres évaluations, serait également couvert par l'évaluation à l'échelle de l'institution. Néanmoins, IOE s'est dit disposé à envisager, ultérieurement, une évaluation plus large des interventions liées au climat.

19. La direction a mis en avant la cohérence des ressources supplémentaires avec le mandat du FIDA et leur contribution à la concessionnalité, à l'innovation et aux capacités d'exécution. Par ailleurs, dans un souci de cohérence et afin d'éviter le chevauchement d'activités, des ressources supplémentaires étaient intégrées dans les programmes de pays et les opérations d'investissement.
20. La direction a souligné les efforts actuellement déployés pour remédier à la fragmentation, notamment grâce à la mise en œuvre d'un plan d'action stratégique, au renforcement de la coordination interne et à l'intégration des processus d'assurance qualité et d'examen dans les opérations ordinaires. La direction a insisté sur le fait que les ressources supplémentaires constituaient un ensemble hétérogène d'instruments et qu'une analyse différenciée et détaillée était nécessaire pour mettre en évidence leurs divers objectifs, modalités, et avantages et inconvénients. Elle a également rappelé que la stratégie en matière de ressources supplémentaires avait clarifié les priorités, les dispositifs de gouvernance et les mécanismes de suivi de la performance afin de faciliter la mobilisation et l'utilisation de ces fonds.

Point 5 de l'ordre du jour: Dates proposées pour les sessions du Comité de l'évaluation en 2027 (EC 2026/133/W.P.4)

21. Le Comité a approuvé les dates proposées pour ses sessions de 2027, telles qu'elles figuraient dans le document EC 2026/133/W.P.4, à savoir:
 - Cent trente-sixième session – mardi 6 avril 2027
 - Cent trente-septième session – mercredi 23 juin 2027
 - Cent trente-huitième session – vendredi 3 septembre 2027
 - Cent trente-neuvième session – mercredi 27 octobre 2027

Point 6 de l'ordre du jour: Projet de rapport sur l'examen externe par les pairs de la fonction d'évaluation au FIDA (EC 2026/133/W.P.5 + Add.1 + Add.2)

Messages clés:

- Les membres ont accueilli avec satisfaction l'examen externe par les pairs, qu'ils ont jugé complet et dont ils ont apprécié la vocation constructive; ils ont noté que les recommandations issues du précédent examen, réalisé en 2019, avaient été effectivement appliquées, il qu'il en était résulté pour le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA un système d'évaluation mature, crédible et indépendant qui faisait référence dans son domaine.
- Les membres ont souligné la nécessité d'affiner l'orientation stratégique et la sélectivité au sein de la fonction d'évaluation, de faire en sorte que les produits d'évaluation soient davantage en phase avec le modèle opérationnel évolutif du FIDA, et de renforcer les liens entre évaluations, processus institutionnels (y compris les reconstitutions des ressources), programmes

d'options stratégiques pour les pays (COSOP) et prise de décision, tout en élargissant les travaux thématiques et stratégiques.

- Les priorités mises en avant par les membres consistaient à renforcer l'autoévaluation, pilotée par la direction, à améliorer la qualité des données et les capacités de suivi-évaluation au niveau des pays, à favoriser l'application des recommandations grâce à des boucles d'apprentissage plus efficaces, et à accroître l'accessibilité et l'utilisation des connaissances issues des évaluations, notamment en s'appuyant sur des outils numériques tels que l'intelligence artificielle.

22. Les membres ont accueilli favorablement l'examen externe par les pairs, qu'ils ont jugé complet et dont ils ont apprécié la vocation constructive, et ont félicité IOE et le Bureau de l'efficacité du développement pour les constatations encourageantes qui en étaient issues. Ils ont noté que les recommandations de l'examen externe par les pairs réalisé en 2019, une fois appliquées, avaient fait gagner l'institution en maturité et donné naissance à un système d'évaluation pleinement fonctionnel. L'examen externe par les pairs a montré que la fonction d'évaluation au FIDA jouissait d'une grande crédibilité et était considérée comme conforme aux normes internationales, et qu'IOE était perçu comme une référence et un modèle.
23. Les membres ont souligné qu'il importait de renforcer l'orientation stratégique, la sélectivité ainsi que l'utilisation des constatations issues des évaluations. Il faudrait pour cela ajuster la gamme des produits d'évaluation afin qu'elle tienne davantage compte de l'évolution du modèle opérationnel du FIDA, en développant les évaluations thématiques et stratégiques tout en maintenant une approche différenciée au niveau des pays et en appuyant des métaévaluations sur les nouvelles priorités telles que la mobilisation du secteur privé et les activités d'alimentation scolaire. Les membres ont également souligné la nécessité d'une cohérence plus étroite avec les processus institutionnels, notamment ceux liés à la reconstitution des ressources, aux COSOP et à la prise de décision.
24. Les membres ont appelé à renforcer l'autoévaluation sous la houlette de la direction, à améliorer la fiabilité des données et à accroître les capacités de suivi-évaluation dans les pays, tout en effectuant un suivi plus rigoureux de l'application des recommandations et en augmentant l'efficacité des boucles d'apprentissage pour veiller à ce que les enseignements soient mis à profit au sein du FIDA et partagés avec les partenaires. Les membres ont également souligné qu'il était important de faciliter l'accès aux connaissances régulièrement actualisées qui sont issues des évaluations, notamment grâce à l'intelligence artificielle.
25. Les membres estimaient que les recommandations devraient être plus ciblées, hiérarchisées et concrètes. Dans ce contexte, il a été indiqué qu'il serait possible de mieux tirer parti des accords conclusifs en associant le FIDA, IOE et les pays emprunteurs dans le processus de manière à en renforcer la portée opérationnelle, en définissant plus précisément les mesures à prendre, les responsabilités et les échéances.
26. La direction a indiqué que le précédent examen par les pairs avait été porteur de transformation pour le FIDA; il avait profondément remodelé l'approche de l'organisation en matière d'autoévaluation et d'évaluation indépendante, et continuait d'alimenter la réflexion sur l'évolution de la fonction d'évaluation. La direction a remercié l'équipe chargée de l'examen par les pairs pour la grande qualité de son travail, son professionnalisme et son approche prospective, ainsi que pour l'accent mis sur la consolidation et le prolongement des progrès accomplis grâce à l'examen précédent. La direction a souligné l'importance qu'elle accorde aux examens par les pairs et a réitéré son engagement à analyser attentivement les recommandations et à y donner suite.

27. IOE a remercié les membres pour leurs commentaires encourageants et félicité l'équipe chargée de l'examen par les pairs pour la qualité du rapport, en précisant que l'examen par les pairs réalisé en 2019 avait orienté de manière déterminante ses travaux et son évolution. IOE s'est dit convaincu que l'examen par les pairs de 2026 fournirait des orientations tout aussi stratégiques pour l'avenir et a réaffirmé son engagement à faire en sorte que ses recommandations soient mises en œuvre dans les meilleurs délais.
28. La présidente et l'équipe du groupe chargé de l'examen externe par les pairs ont remercié IOE, la direction et les membres pour leurs commentaires constructifs et leur mobilisation. Ils ont souligné que le contexte financier actuel appelait une orientation plus stratégique de la fonction d'évaluation, notamment sur la mobilisation du secteur privé, le financement mixte et la durabilité, ainsi que davantage d'évaluations groupées de pays afin de renforcer l'apprentissage entre ces derniers.
29. La présidente du groupe chargé de l'examen externe par les pairs a indiqué que la durabilité demeurerait un grand défi pour les organisations multilatérales et a encouragé à prêter davantage d'attention à l'appétence au risque, à l'innovation et aux arbitrages entre taux de réussite et expérimentation, et à mieux adapter les produits d'évaluation aux capacités de l'institution à intégrer et à mettre en pratique les enseignements qui en sont issus. Pour l'avenir, l'équipe de l'examen par les pairs a également suggéré de procéder à des examens périodiques de la mise en œuvre des recommandations. L'équipe a indiqué qu'elle considérerait la fonction d'évaluation au FIDA comme l'une des plus solides parmi les institutions multilatérales, et a salué son rôle déterminant dans l'alimentation des réflexions sur les politiques, la programmation et les reconstitutions des ressources.

Point 7 de l'ordre du jour: Évaluation de la stratégie et du programme de pays pour l'État plurinational de Bolivie (EC 2026/133/W.P.6 + Add.1)

Messages clés:

- Les membres ont salué l'évaluation et l'analyse du programme de pays du FIDA, qu'ils ont jugées très pertinentes et en adéquation avec les priorités du Fonds et celles du pays. Ils ont souligné la nécessité d'un apprentissage plus rapide et plus concret, notamment en matière d'innovation et d'utilisation de l'intelligence artificielle.
- Les membres ont demandé davantage d'informations sur les défis liés aux transitions politiques et aux changements institutionnels, eu égard, notamment, à l'efficacité des programmes de pays. Ils ont également appelé à renforcer les modèles de transposition à plus grande échelle, à définir des stratégies de sortie plus claires et à mobiliser davantage de ressources au niveau national afin de pérenniser les résultats.
- Les membres ont souligné la nécessité d'accroître l'efficacité opérationnelle en améliorant la coordination avec les partenaires sur le terrain, en développant les synergies entre les activités financées par des prêts et des dons, et en renforçant le suivi-évaluation, la gestion des connaissances et la contribution à l'élaboration des politiques afin de favoriser la transformation des zones rurales. Les membres ont également pris note des contraintes liées à l'absence de bureau du FIDA dans le pays.

30. Le Comité de l'évaluation a accueilli favorablement l'ESPP pour l'État plurinational de Bolivie couvrant la période 2015-2024, telle qu'elle figure dans le document EC 2026/133/W.P.6, ainsi que l'accord conclusif signé par le FIDA et le Gouvernement contenu dans l'additif. Le représentant du Gouvernement a pris la parole.

31. Les membres ont salué l'évaluation, soulignant que le programme de pays du FIDA avait été jugé très pertinent et conforme aux priorités du Fonds et à celles du pays, et se sont déclarés globalement satisfaits des résultats obtenus dans le cadre de ce programme. Dans le même temps, certains ont remis en question l'intérêt d'évaluer les performances sur une période de près de dix ans, estimant que des cycles d'évaluation plus courts pourraient fournir des informations plus récentes et plus exploitables. D'autres se félicitaient de ce cycle d'évaluation de longue durée, y voyant une occasion d'analyser les tendances. Des éclaircissements ont été demandés concernant la complexité administrative des transferts entre les secteurs public et privé, le rôle de l'innovation (notamment l'intelligence artificielle) comme levier de changements majeurs, la prise en compte des risques politiques dans la conception des projets, les attentes non concrétisées en matière de cofinancement, ainsi que l'efficacité des approches de transformation en milieu rural.
32. Les membres ont pris note des défis liés aux transitions politiques, à la restructuration institutionnelle et à l'évolution des priorités gouvernementales, et ont demandé des précisions sur la manière dont ces éléments avaient été pris en compte dans la méthode d'évaluation. Plusieurs membres ont souligné la nécessité de faire plus souvent passer à l'échelle les initiatives prometteuses, de définir des stratégies de sortie plus claires et de renforcer la mobilisation de ressources au niveau national afin de garantir la durabilité.
33. Les membres ont également pris acte des contraintes liées à la mise en place de bureaux du FIDA dans le pays et ont suggéré de tirer parti de ceux d'autres partenaires internationaux, tels que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et la Banque mondiale, afin de renforcer la collaboration et la coordination sur le terrain. Par ailleurs, les membres ont appelé à développer les synergies entre les instruments de prêt et de don, et à améliorer le suivi-évaluation, la gestion des connaissances et la participation à l'élaboration des politiques, en fonction des ressources naturelles dont dispose le pays ainsi que de l'évolution de ses priorités en matière de développement.
34. IOE a précisé que la période considérée dans l'évaluation (2015-2024) avait été convenue tant avec la direction qu'avec le Gouvernement afin, d'une part, de prendre en compte les grands points d'inflexion, notamment les changements politiques et la pandémie de COVID-19 et, d'autre part, de s'inscrire dans le prolongement de la précédente ESPP. IOE a souligné que l'analyse comparait les performances entre les différents portefeuilles et périodes afin de déterminer les facteurs d'efficacité. La grande complexité administrative des transferts, liée aux procédures d'approbation gouvernementales, avait contribué à retarder l'exécution des projets. IOE a précisé en outre que la recommandation 4 b) relative à la présence dans le pays visait à renforcer la collaboration dans ce dernier, et non à proposer la création d'un bureau permanent. IOE a souligné que l'affaiblissement de la concertation sur les politiques reflétait des contraintes contextuelles plus générales, tandis que la réduction des transferts aux administrations locales résultait de décisions budgétaires nationales. IOE a confirmé que, malgré les difficultés rencontrées dans le cadre des consultations des parties prenantes, tous les projets avaient été réexaminés.
35. La direction a salué la pertinence de cette évaluation pour d'autres pays, car elle mettait en évidence les défis posés par les transitions politiques, l'évolution des priorités stratégiques et les retards bureaucratiques, qui nuisaient à la cohérence des programmes, à leur impact et à la concertation sur les politiques. La direction a souligné que la coopération aux niveaux régional et infranational donnait souvent de meilleurs résultats et a évoqué la collaboration précoce du FIDA avec le nouveau Gouvernement, notamment par le biais d'une équipe spéciale qui s'appuie sur son expérience du pays pour faciliter la planification nationale et la concertation sur les politiques.

36. La direction a également présenté les mesures prises pour accroître la proximité et la réactivité, notamment l'augmentation des ressources consacrées à la supervision pour garantir une présence plus régulière sur le terrain, le renforcement des mécanismes de concertation sur les politiques et une collaboration plus étroite dans le cadre d'initiatives public-privé. La direction a également mis en avant les efforts déployés en matière d'innovation, par exemple concernant l'agriculture numérique, d'intégration plus étroite entre prêts et dons, et de partenariats, par exemple la collaboration du FIDA avec la Banque mondiale et des partenaires bilatéraux. Compte tenu des difficultés rencontrées dans le cadre de l'initiative du Fonds pour l'adaptation, d'autres activités liées au climat étaient désormais mises en œuvre, parallèlement à la poursuite des innovations agroécologiques et à une harmonisation plus étroite avec la planification nationale.

Point 8 de l'ordre du jour: Évaluation de la stratégie et du programme de pays pour la République du Honduras (EC 2026/133/W.P.6 + Add.1)

Messages clés:

- Le Comité a salué l'ESPP du Honduras, en soulignant l'excellente performance du programme en matière de pertinence, d'innovation, d'efficacité et de cohérence, ainsi que les résultats positifs obtenus concernant la participation des femmes. Les membres ont indiqué que l'ESPP serait un point de départ utile pour le prochain COSOP.
- Afin de renforcer les futurs programmes de pays, les membres ont défini comme priorités la cohérence du portefeuille, la reproduction à plus grande échelle des activités, les stratégies de sortie et la gestion des connaissances, parallèlement à l'amélioration du ciblage et de l'inclusion, et à des systèmes de suivi-évaluation plus solides.
- Les membres ont appelé à des partenariats plus étroits et plus stratégiques, à une définition plus claire des rôles et à une coordination renforcée – en particulier au sein du système des Nations unies et avec les organismes ayant leur siège à Rome –, ainsi qu'à des accords conclusifs davantage axés sur l'action et l'obligation de rendre compte.

37. Le Comité de l'évaluation a accueilli favorablement l'ESPP pour le Honduras couvrant la période 2013-2024, telle qu'elle figure dans le document EC 2026/133/W.P.7 ainsi que l'accord conclusif signé par le FIDA et le Gouvernement contenu dans l'additif. Le représentant du Gouvernement a pris la parole.
38. Le Comité a souligné la pertinence des activités du FIDA et les résultats positifs obtenus au Honduras, notamment la forte participation des femmes et la collaboration constructive avec le Gouvernement. Les membres se sont félicités des excellents résultats obtenus en matière d'innovation, d'efficacité et de cohérence, qui constitueront une base solide pour le prochain COSOP. L'ESPP avait mis en évidence des possibilités de renforcer les programmes grâce à une plus grande cohérence du portefeuille; une intensification de la gestion des connaissances, de la participation à l'élaboration des politiques et de la reproduction à plus grande échelle; la promotion de stratégies de sortie; un ciblage plus précis et une meilleure prise en compte des groupes vulnérables, y compris les personnes handicapées; une meilleure exploitation des données ventilées et des systèmes de suivi-évaluation plus solides. Tout en saluant ces cinq recommandations, un membre a fait remarquer qu'elles semblaient quelque peu génériques.
39. Les membres ont préconisé la mise en place de partenariats plus stratégiques et plus systématiques, notamment au sein du système des Nations unies et avec les organismes ayant leur siège à Rome. Tout en saluant la collaboration en place, ils ont souligné l'existence de possibilités inexploitées, notamment dans le couloir sec.

Les membres ont appelé à mettre en place des mécanismes de coordination plus solides, à renforcer la collaboration par le biais du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents des Nations Unies, et à délimiter plus clairement les rôles afin d'éviter les chevauchements et d'optimiser les résultats. Les membres ont souligné l'importance de mettre en avant l'avantage comparatif du FIDA et sa contribution à la transformation des zones rurales, ainsi que de veiller à faire coïncider le cycle du COSOP avec les stratégies nationales de développement. Le Comité a estimé que les accords conclusifs gagneraient à être davantage orientés vers l'action et à définir plus clairement les responsabilités, les délais et l'obligation de rendre compte.

40. IOE a reconnu que bon nombre des problèmes récurrents qui avaient été relevés étaient transversaux et nécessitaient des réponses systémiques. Concernant la spécificité des recommandations, IOE a souligné qu'il avait délibérément choisi de fournir des orientations stratégiques générales plutôt que des conseils normatifs; il s'attachait toutefois à parvenir à un meilleur équilibre, conformément aux observations issues de l'examen externe par les pairs, qui préconisaient des recommandations plus ciblées. S'agissant du rôle et de la contribution du FIDA, IOE a souligné qu'il était généralement plus facile au Fonds qu'à ses partenaires d'établir que les résultats découlaient de ses interventions, compte tenu du nombre souvent limité d'acteurs intervenant dans ses zones cibles.
41. La direction a reconnu que plusieurs des questions soulevées – notamment celles concernant la gestion des connaissances, le suivi-évaluation, la contribution à l'élaboration des politiques, la reproduction à plus grande échelle, la durabilité et les stratégies de sortie – étaient des problèmes structurels que l'on retrouvait dans l'ensemble des portefeuilles du FIDA, et que les mesures à prendre étaient souvent entravées par les contraintes de ressources et la concurrence entre les priorités de mise en œuvre. La direction a toutefois souligné que les plans d'action de l'institution en matière de développement durable, de reproduction à plus grande échelle, d'efficacité et de stratégies de sortie avaient déjà permis d'obtenir des améliorations mesurables. Elle a en outre souligné l'importance d'intégrer les questions de la durabilité et de la planification du désengagement dès la phase de conception, tout en renforçant la concertation sur les politiques afin de transposer les enseignements tirés des projets dans les politiques nationales et les réformes institutionnelles.
42. En ce qui concerne la gouvernance et le suivi, la direction a précisé que les accords conclusifs reflétaient les recommandations d'IOE, que le FIDA et les gouvernements étaient libres d'accepter ou rejeter, mais a reconnu que ces recommandations gagneraient à être plus concrètes et pratiques. La direction a mis en avant les contributions du Fonds aux processus nationaux d'élaboration des politiques, notamment la feuille de route pour la transformation des systèmes agroalimentaires, et mis en exergue les signes de son impact concernant par exemple les revenus des ménages, la productivité, les actifs et l'emploi. La direction a reconnu la nécessité de renforcer encore la collaboration avec les organismes ayant leur siège à Rome afin d'améliorer la coordination et la complémentarité.

Point 9 de l'ordre du jour: Questions diverses

43. La Secrétaire a présenté le rôle du Comité de l'évaluation dans la procédure de sélection de la Direction d'IOE, tel que défini dans la Politique révisée de l'évaluation approuvée par le Conseil d'administration en 2021, en soulignant que ce processus reflétait l'indépendance d'IOE, dont la Direction était directement responsable devant le Conseil d'administration. Il a été rappelé que ladite politique prévoyait que le processus de recrutement devait commencer au moins six mois avant la fin du mandat du titulaire, lequel prendrait fin le 28 février 2027, et que

des travaux préparatoires étaient en cours en vue de publier l'avis de vacance de poste en temps utile.

44. La première étape consistait pour le Comité à désigner deux spécialistes de l'évaluation indépendante – dont au moins une personne possédant une expérience de la gestion d'un service d'évaluation indépendant – pour siéger au sein de la commission de recrutement aux côtés de trois représentants du Conseil d'administration, à savoir M^{me} Nalan Yuksel, du Canada (liste A), M^{me} Estalina Aimara Baez Ramírez, de la République bolivarienne du Venezuela (liste B), et M. Hogyun Kim, de la République de Corée (liste C), et d'une représentante ou d'un représentant de la direction du FIDA sans droit de vote. Les noms des deux spécialistes devaient être communiqués au Secrétariat avant le 30 juin afin de permettre à la commission de recrutement de commencer ses travaux; à l'issue de ceux-ci, le Comité de l'évaluation examinerait le rapport de la commission entre octobre et novembre. Le président du Comité de l'évaluation s'efforcerait de parvenir à un consensus et en rendrait compte dans le rapport du Comité. Si aucun consensus n'était trouvé, les divergences d'opinions seraient exposées dans ce rapport. Le Comité de l'évaluation soumettrait ensuite le rapport pour présentation au Conseil d'administration à sa session de décembre. Le Conseil d'administration examinerait le rapport, délibérerait sur l'adéquation des candidats, tiendrait compte de l'avis du Président et avant de rendre sa décision.
45. Enfin, il a été noté qu'un exposé détaillé des procédures de sélection et de nomination de la Direction d'IOE figurait à l'annexe I de la Politique révisée de l'évaluation au FIDA, disponible sur la plateforme interactive réservée aux États membres du Fonds.
46. IOE a rappelé les différentes recommandations de l'examen externe par les pairs, dont une concernant les annexes de la Politique de l'évaluation. IOE a souligné qu'une révision était nécessaire pour renforcer l'indépendance du Bureau, et qu'il faudrait notamment supprimer la consultation du Président lors de la phase finale de sélection de la Direction d'IOE. IOE a remis en question la pertinence d'une désignation huit mois à l'avance des spécialistes externes devant siéger dans la commission de recrutement, et a averti que le maintien de la procédure actuelle risquait de compromettre à la fois le bon déroulement du processus et l'autorité du Directeur en poste.
47. En réponse aux questions, la Cheffe des services juridiques et de la gouvernance a précisé que la Politique de l'évaluation en vigueur régissait les procédures de sélection et que toute modification de cette politique, y compris de ses annexes, qui en font partie intégrante, devait être approuvée par le Conseil d'administration. Toute proposition émanant du Comité de l'évaluation visant à modifier le calendrier prévu par la politique – à savoir que le processus doit commencer au moins six mois avant l'expiration du mandat du titulaire actuel, et que l'avis de vacance de poste doit être publié d'ici le mois d'août – constituerait un écart par rapport à la politique en vigueur et devrait être portée à la connaissance du Conseil d'administration, accompagnée des justifications nécessaires. Elle a souligné qu'à la suite du précédent examen externe par les pairs, le Comité de l'évaluation avait analysé les recommandations et rendu compte au Conseil d'administration, qui avait alors défini la voie à suivre. La révision de la politique avait pris un temps certain, compte tenu des diverses propositions techniques qui devaient être examinées et analysées par le Comité de l'évaluation, de la nature itérative des délibérations, et du fait que le Conseil d'administration et le Comité de l'évaluation avaient jugé opportun que la nouvelle Direction d'IOE dispose du temps nécessaire pour examiner les modifications proposées avant leur approbation définitive par le Conseil d'administration.
48. IOE a noté que l'examen externe par les pairs, contrairement au précédent, ne préconisait pas de révision complète de la politique; les modifications qu'il était

proposé d'apporter à ses annexes étaient limitées, et leur examen ne demanderait pas beaucoup de temps. IOE a fait remarquer que le maintien de la procédure définie à l'annexe actuelle de la politique ne serait pas conforme à la recommandation énoncée dans l'examen externe par les pairs.

49. Il a été suggéré que les deux personnes appelées à titre de spécialistes indépendants soient désignées dès que possible, car elles feraient partie de la commission de recrutement chargée de rédiger l'avis de vacance de poste, de décider des modalités de publication de l'annonce et de déterminer s'il serait nécessaire de faire appel à un cabinet spécialisé dans le recrutement de cadres dirigeants.
50. Un membre a proposé que la procédure se poursuive conformément à la politique en vigueur, en soulignant que le Président interviendrait dans le processus à un stade ultérieur et que le Comité de l'évaluation et le Conseil d'administration pourraient examiner cette question et prendre une décision en septembre.
51. En conclusion, il a été convenu que le sujet méritait de plus amples délibérations. Le Secrétariat a été chargé d'organiser la reprise de la session à une date à déterminer et de fournir l'ensemble des documents nécessaires afin qu'une décision éclairée puisse être prise.

Reprise de la session

52. La session a repris le 2 juillet. Ont participé à la session les membres du Comité représentant l'Allemagne, l'Égypte, la Finlande, l'Inde, l'Indonésie, le Mexique, le Royaume des Pays-Bas, le Nigéria (présidence) et la Suisse. Étaient également présents, à titre d'observateurs, les représentants de la Chine et des États-Unis d'Amérique. Les membres ont remercié IOE et le Bureau de la Secrétaire pour les documents fournis avant la réunion.
53. Les délibérations ont porté sur la procédure, le calendrier et les étapes de la nomination de la prochaine Direction d'IOE; il a été pris note de la proposition écrite d'IOE concernant deux modifications à apporter aux annexes de la Politique de l'évaluation au FIDA à la lumière de l'examen externe par les pairs (modification de l'annexe I de la Politique de l'évaluation)¹. Les membres se sont largement accordés sur l'urgence de lancer le processus de recrutement, mais leurs avis divergeaient quant au calendrier et à la procédure à suivre pour traiter les éventuelles révisions de la politique et de ses annexes portant sur l'indépendance du processus de sélection.
54. Un large consensus s'est dégagé sur la volonté de faire avancer efficacement le processus de recrutement de la Direction d'IOE, notamment en ce qui concerne la constitution de la commission de recrutement et la publication de l'avis de vacance de poste, afin de respecter le calendrier prévu pour la présentation d'un rapport au Conseil d'administration en décembre. Certains membres ont préféré que le rapport de l'examen externe par les pairs soit soumis au Conseil avant que des modifications à la politique ne soient proposées, la procédure de recrutement étant à distinguer de l'analyse des recommandations de l'examen; d'autres membres en revanche ne souhaitent pas décider à ce stade de reporter l'examen des révisions recommandées.
55. Des précisions ont été apportées concernant la désignation des deux personnes appelées à siéger dans la commission de recrutement à titre de spécialistes indépendants. Les membres ont défini les critères à prendre en compte lors de la désignation de ces spécialistes afin de garantir une représentation équilibrée des genres et une sélection fondée sur le mérite, et de prévenir les conflits d'intérêts. Il

¹ L'[annexe II du document de séance d'IOE](#) présente, dans un souci de clarification, les rôles et les responsabilités qu'il est proposé d'inscrire dans la Politique révisée de l'évaluation en ce qui concerne la sélection de la Direction d'IOE; elle n'est pas destinée à constituer une nouvelle annexe à la Politique de l'évaluation.

faudrait fournir toutes les informations nécessaires pour garantir un processus rigoureux.

56. Il a été convenu qu'IOE fournirait au Bureau de la Secrétaire une liste de spécialistes éligibles, accompagnée des antécédents et du nombre d'années d'expérience utile, afin qu'elle soit transmise aux membres du Comité de l'évaluation au plus tard le 3 juillet avant la fermeture des bureaux. Les membres devaient communiquer leur classement ou leurs commentaires avant le 8 juillet, l'objectif étant de désigner les spécialistes externes avant le 10 juillet. Le Bureau de la Secrétaire prendrait contact avec les candidates et candidats afin de vérifier leur disponibilité, leur disposition à exercer cette fonction et l'absence de tout conflit d'intérêts. Une fois constituée, la commission de recrutement se réunirait dans un bref délai pour examiner l'avis de vacance de poste, afin que celui-ci puisse être publié en juillet.
57. Certains membres ont souligné la nécessité de débattre des modifications proposées afin qu'elles puissent être prises en compte à temps pour être mises en œuvre dans le cadre du processus actuel. Le Comité de l'évaluation est également convenu que les discussions sur les recommandations de l'examen externe par les pairs, y compris l'analyse des éventuelles révisions à apporter à la politique, se poursuivraient. Le président du Comité de l'évaluation a indiqué que cet organe examinerait cette question à sa session du 4 septembre, avant celle du Conseil d'administration prévue le 15 septembre. Le résultat pourrait prendre la forme soit d'une recommandation adressée au Conseil d'administration concernant certaines révisions à apporter à la politique, soit d'une présentation des points de vue et des discussions du Comité à ce jour, en fonction des délibérations des membres. Le président du Comité de l'évaluation a souligné que le Conseil d'administration était l'organe de décision ultime concernant toute modification de la politique ou de ses annexes, et que le Comité continuerait à travailler de manière proactive et transparente.